

**Objectif J1 :**  
 Créer un cadre de protection du patrimoine naturel

*Indicateur - Pourcentage du territoire communal protégé (Natura 2000,...) ou couvert par le schéma directeur « Nature »*

## Signer la « Déclaration des maires et élus locaux sur l'eau »

### Contexte

L'eau, et principalement l'eau douce, est une ressource naturelle inestimable dont la protection doit être assurée à différents niveaux. Les communes jouent ici un rôle important notamment en matière d'eau potable et d'assainissement.

La déclaration des maires et élus locaux sur l'eau - réalisée à l'occasion du quatrième Forum Mondial de l'eau (Mexico 2006) et proposée par la commission sur l'eau et l'assainissement de CGLU (Cités et Gouvernements Locaux Unis) - fixe une série d'engagements qui rappelle le champ d'actions auquel une commune peu prétendre en matière de « bonne gestion » des eaux présentes sur son territoire.

La signature de la déclaration doit favoriser la visibilité de l'action de la Commune auprès des citoyens.

### Développement de l'action

- Soumettre au Collège puis au Conseil la proposition de signature de la déclaration précitée. Faire part auprès de l'organisation CGLU de l'intention de signer la déclaration.
- Réunir, lors d'un événement adapté (par exemple la journée mondiale de l'eau), le Collège des Bourgmestre et Echevins pour signer la déclaration.
- Illustrer la signature de la déclaration par des projets d'actions et des réalisations déjà effectuées (s'inspirer des actions situées dans l'enjeu L : Améliorer la gestion de l'eau).

### Enjeux en matière de développement durable

Pas d'enjeux directs en matière de développement durable si ce n'est symbolique. Il s'agit d'avantage d'une action de communication permettant de lancer une réflexion sur l'eau à Uccle.

Le respect des engagements inscrits dans la déclaration répond par contre à des critères de durabilité autant environnementaux (qualité des eaux) que sociaux (sensibilisation aux enjeux locaux et mondiaux sur la question de l'eau) ou économiques (accès pour tous à l'eau potable), ainsi que de bonne gouvernance.

### Indications de calendrier

A organiser pour la prochaine journée mondiale de l'eau : 22 mars 2010.

### Acteurs

Pilote(s)	Service Environnement
Service(s)	Bourgmestre et Echevins
Autre(s)	

### Moyens financiers

### Evaluation de l'action

Environnement	★	Solidarité générations futures
Economie		Solidarité nord / sud
Social		Ampleur géographique

Plus le nombre d'★ est important, plus la faisabilité/l'impact/l'ampleur de l'action est grand

Cote maximale = ★★★

### Lien(s) vers action(s)